

É FANTASQUE.

BIN, Rédacteur,
ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

No. 5, Rue Grand St. Roch, 151

No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me
plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix: deux Sous.

. 3. Québec, 4 Février, 1841. No. 19.

MELANGES.

DES MALFAITEURS EN GENERAL.

Il est entendu souvent demander combien il y avait de voleurs dans Paris, et
j'ai même entendu répondre à cette question : il y en a dix mille ou quinze mille,
comme si on les avait comptés. J'avouerai franchement, quant à moi, que
je n'ai pas le nombre exact ; mais je crois avoir autant que tout autre des
moyens qui me permettent de hasarder quelques appréciations.
Il faut d'abord s'entendre sur le sens propre du mot. Quand on parle des mal-
faiteurs qui sont à Paris, veut-on indiquer tous les individus sur lesquels ont pu
être ou plusieurs fois des accusations judiciaires pour des actes répréhensibles ?
Ce n'est ainsi, la masse en serait vraiment effrayante, car il est des milliers
de personnes habituellement honnêtes qui peuvent avoir eu, par une circon-
stance fâcheuse, un tort quelconque à se reprocher. Essayons d'arriver par d'autres
considérations à des définitions plus rationnelles, et pour rendre ma pensée claire,
présentons la sous une forme différente.

Il est je dois l'avouer, des fripons fort adroits ; mais, malgré leur extrême ha-
bitude à ne pas se compromettre, c'est-à-dire, malgré les milliers de ruses qu'ils
emploient pour éviter d'être pris en flagrant délit, et pour qu'il n'y ait ni témoin,
ni pièces de conviction à leur opposer, la plupart d'entre eux ont subi des
condamnations trop bien méritées.

Il y en a cependant j'en citerai un qui a toujours échappé aux accusations portées con-
tra lui. On le désigne sous le nom de *Mimi Lepreux*. C'est le plus adroit vo-
leur de la ville ; beaucoup d'agens de police le connaissent, le
suivent, et jamais on n'a pu constater légalement une seule des nombreuses
voleries dont il se rend coupable. Je me souviens d'un rapport où l'on racon-
te cet homme tant de chose curieuses, que je voulais interroger un officier

chargé d'instruire des faits et gestes de *Mimi Lepreux*.
L'officier de paix m'apprit que ce voleur avait au moins quinze mille francs de
biens en propriétés acquises avec le produit de ses larcins ; qu'il était fort libé-
ral envers les pauvres, et plus encore envers les petits filous qui le servaient ;